



## DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

**SEANCE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2026**

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 1<sup>er</sup> juin 2026 à 18h, au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Jean-Marc BALARAN, Président du CIAS.

**Membres présents : 14**

ARBAULT Edith, AZAM Martine, BALARAN Jean-Marc, BARTHAS Patricia, BLANQUET Margueritte, COURVEILLE Martine, DEDIEU Karine, GARCIA Jean-Marie, HERNANDEZ Francine, KEDI Christelle, PLO Pascal, RATABOUL Gisèle (*pouvoir de MANUEL Christian*), SAN ANDRES Thierry (*pouvoir de BONFANTI Djamila*), VEDEL Adeline.

**Membres excusés : 5**

BONFANTI Djamila (*pouvoir à SAN ANDRES Thierry*), GRIMAUD Hélène, MANUEL Chistian (*pouvoir à RATABOUL Gisèle*), TAGLIAFERRI Rosanne, VALERY Béatrice.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	2
Membres présents	14	Voix délibératives	16

**Secrétaire de séance :**

BLANQUET Margueritte

**Numéro :**

01/06/2026-11

---

**OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT**

---

Le Président rappelle les résultats de l'exercice 2025.

Compte tenu des « restes à réaliser » établis par le Président au 31/12/2025 pour un montant total de 451.80 € en dépenses et du résultat cumulé de la section d'investissement qui présente un excédent de 10 927.01 € (soit un excédent de 10 475.21 € RAR déduits), il n'y a pas de besoin de financement à couvrir sur N+1. Il est donc proposé de reporter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement de 101 517.04 € au report à nouveau au R/002.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

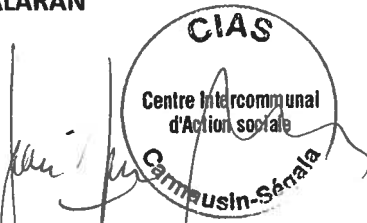
**VALIDE** l'affectation définitive des résultats de fonctionnement, tels que présentés ci-après :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-81 140,90
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	182 657,04
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>101 517,04</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	10 927,01
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-451,80
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>101 517,04</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	101 517,04
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

Fait et délibéré le 1<sup>er</sup> juin 2026,

Le Président,  
Jean-Marc BALARAN

La secrétaire de séance,  
Margueritte BLANQUET



Acte certifié exécutoire compte tenu :  
- de sa transmission en Préfecture le  
- de sa publication le